

JUILLET 2019

Le

Tholusien

#168

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DU THOU (17) - RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION
IMPRIMÉ SUR DU PAPIER CERTIFIÉ PEFC 100 % 10-31-1240 À 1 000 EXEMPLAIRES SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE ROCHELAISE



page 2
La vie municipale



page 7
Bibliothèque



page 10
La vie de l'école



page 12
La vie associative

Boîte
à livres
CME
Lire p. 8-9

Chères Tholusiennes, chers Tholusiens

L'été, attendu impatiemment après ces mois de mai et début juin plutôt maussades, nous a surpris dès ses premiers jours par l'arrivée de très fortes chaleurs. Cela nous a obligé à activer le **plan canicule**. Une veille spéciale est mise en place pour les personnes âgées (visites, appels téléphoniques). Mais la réponse la plus adaptée est encore celle de l'entraide par le voisinage : surveiller que les volets sont entrouverts le matin, se ferment pendant la journée..., s'informer de l'état de santé, du besoin d'aide... En cas de nécessité, la commune est maintenant équipée de 2 salles climatisées. Espérons que ces épisodes de très fortes chaleurs ne se répètent pas fréquemment.

Notre mois de juin a été riche en **événements festifs**, Foire aux anguilles (sans anguilles), fêtes des écoles très réussies. Merci à tous les bénévoles des différentes associations et aux enseignants pour leur investissement. A noter que la 5e classe de maternelle est maintenue, grâce à de nouvelles inscriptions.

C'est maintenant la période des **vacances** pour certains, avec ses plaisirs, farniente, baignade, voyages, mais aussi ses inconvénients : bruit des moteurs thermiques de bricolage, de tonte et de piscine, bruits nocturnes, travaux de voirie avec leurs nuisances, jeunesse intrépide, campeurs inopinés... Je reviens souvent sur la notion du «**vivre ensemble**», et l'été est la période où cela doit s'appliquer avec encore plus d'attention, pour que chacun puisse apprécier les moments de convivialité à l'extérieur. Il existe un arrêté préfectoral relatif à la tranquillité publique certes contraignant auquel le maire peut apporter des précisions, d'autres interdictions, notamment sur des horaires. Nous y réfléchissons par rapport aux plaintes que nous recevons régulièrement. Tout serait simple si chacun respectait ce précepte : **La liberté de chacun s'arrête où commence celle d'autrui**.

Plusieurs sujets nous préoccupent depuis quelques semaines :

- La nouvelle tarification des **transports scolaires** adoptée par la Région Nouvelle Aquitaine pour la prochaine rentrée de septembre, va à l'encontre de tous les discours et intentions de protection de l'environnement. Si le fait de prendre en considération le quotient familial pour établir des tarifs est sensé, le fait de surtaxer les arrêts à moins de 3 km des écoles est tout simplement aberrant. 195 € par élève... si plusieurs enfants... c'est forcément dissuasif, et les cars seront vides. Seuls les arrêts de La Gravelle et du Chiron y échapperont, mais avec tout de même des augmentations, parfois importantes. J'ai contacté la Région, et la CdC a fait de même ensuite. Nous attendons la réponse, sachant qu'elle risque de demander aux communes de faire un effort à sa place. Affaire à suivre dans les plus brefs délais.
- Les travaux de renouvellement des tuyaux d'adduction d'**eau potable** sur le bourg. Outre le fait que les plannings sont régulièrement modifiés, entraînant des perturbations de circulation, il a fallu intervenir pour que des travaux de réfection provisoire soient faits pour éviter les nuages de poussières soulevés par les vitesses excessives, notamment dans la rue du Four à Chaux où les habitants étaient remontés, et cela se comprend. Il faut dire, là encore, qu'une fois dans sa voiture le respect des autres est souvent oublié...
- Au sujet des vitesses, nous avons décidé quelques modifications de circulation avec mise en place de sens interdits et surtout la création de plusieurs **zones 30** dans les lotissements et la zone commerciale et services de Cigogne. Nous allons également sécuriser un peu plus les secteurs piétonniers près des écoles.
- Assistés en maîtrise d'œuvre par le Syndicat de voirie, et après une longue période de constatations, nous allons revoir dans un premier temps le **plan de circulation et de stationnement** entre les commerces, le pôle médical et la mairie salle des fêtes.
- Les travaux des **vestiaires/salle associative** vont débuter en fin d'été, l'appel d'offres aux entreprises vient d'être lancé. Elles ont jusqu'au 31 juillet pour répondre.

Le **plan local d'urbanisme intercommunal** valant programme pour l'habitat (PLUIH), après deux bonnes années de réflexion, arrive à son terme. Il est toujours dépendant de l'ancien SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'ex Pays d'Aunis. Vous avez été régulièrement destinataires de documents le concernant et invités à plusieurs réunions (avec certes peu de présences). Il a été arrêté par le conseil communautaire le 8 avril dernier. Les conseils municipaux avaient trois mois pour donner leur avis. Si une seule commune émet un avis défavorable, il faudra revoir certains éléments et prendre un nouvel arrêté en CdC. Notre Conseil municipal a donné un avis favorable, assorti d'une remarque importante. En effet, le Département a demandé d'inscrire un emplacement réservé sur l'exact tracé de l'ex projet d'autoroute A831. Quant à la CdA de La Rochelle, elle a un schéma de mobilité très différent. Il n'y a eu aucune concertation entre les différents échelons de territoires, et les communes concernées n'ont pas été consultées.

Après l'exposition en mairie entre les 8 et 12 juillet, l'**enquête publique** aura lieu du 9 septembre au 11 octobre prochain. Le tribunal de Poitiers vient de nommer trois commissaires-enquêteurs qui tiendront des permanences dans toutes nos communes et à la CdC. L'un d'eux sera présent à la mairie le 10 septembre de 13h30 à 16h30 (tableau complet dans la lettre CdC jointe). Pendant cette période, chacun de nous pourra consulter les documents (textes et cartes) en mairie ou sur les sites Internet de la CdC ou de notre commune, et émettre des avis, remarques et contestations. Les personnes associées (Département, Région, Etat, Chambres consulaires...) ont aussi un avis à donner et peuvent demander des modifications, notamment en terme de surfaces retenues.

C'est après l'avis des commissaires enquêteurs et de toutes ces structures associées que le PLUIH pourra être approuvé et opposable au tiers.

Je vous renvoie au document de la CdC joint à notre *Tholusien*.

Et, pendant ce temps, le projet de **nouveau SCOT La Rochelle - Aunis** (la CdA de La Rochelle, les 2 CdC Aunis Atlantique et Aunis Sud) fait son chemin. Mais il ne pourra être adopté que d'ici 3 années, avec des équipes municipales différentes. A ce moment là, les élus devront modifier les PLUi pour les mettre en parfaite cohérence avec le nouveau SCOT qui recoupe géographiquement une grande partie de l'ancienne province de l'Aunis autour de La Rochelle, notre bassin de vie au quotidien.

Très haut débit : vous avez remarqué depuis plusieurs mois quantité de câbles tirés entre les chambres téléphoniques Orange ou des fines tranchées comme dans la rue du Four à Chaux. Cela signifie que la fibre optique va bientôt être déployée sur notre commune. En principe, le Bourg, Cigogne, Charmeneuil, La Folie devraient être raccordables d'ici à la fin de l'année. Les autres lieux dès l'année prochaine. En vous connectant sur le site de Charente Maritime Très Haut Débit, vous pourrez connaître l'état d'avancement rue par rue des maisons raccordables. Des pastilles de différentes couleurs vous indiqueront la progression du réseau. A ce jour, deux opérateurs Orange et SFR ont contractualisé, Free et Bouygues devraient suivre. Mais rien ne vous obligera à vous raccorder à la fibre. Nous vous donnerons plus de détails à la rentrée.

La CdC lance l'idée de se porter candidate à l'action **Territoire Zéro Chômeur Longue Durée** qui est une manière très différente d'aborder l'emploi. En effet, ce doit être un projet de territoire où toutes les forces vives (entreprises, associations, élus, Etat, Département...) doivent coopérer et créer un consensus pour innover dans la création d'emploi et montrer qu'un territoire peut, sans surcoût pour la collectivité, proposer des emplois en CDI à temps choisi en développant des activités utiles non concurrentes des emplois existants en créant des EBE (entreprises à but d'emplois). L'Etat subventionne chaque équivalent temps plein à hauteur du coût étudié d'une personne privée d'emploi (environ 18000 €/an). L'évaluation des 10 projets retenus il y a 2 ans et demi est plus que positive. Le gouvernement devrait lancer un nouvel appel à projet cette année. Nous nous y préparons.

Je vous souhaite une belle fin d'été et vous donne rendez-vous pour ceux qui le peuvent pour le marché fermier du 7 août.

■ **Christian BRUNIER** Maire

Résumé des comptes rendus des réunions du Conseil municipal

Séance du 2 avril 2019

■ Présentation des projets du Conseil Municipal d'Enfants

- Aménagement du verger communal : installation de jeux, tables et bancs.

- Mise en place d'une boîte à livres : apport volontaire de livres dans une boîte à installer à proximité des commerces. Budget demandé : 200 €.

- Ramassage des déchets sur les espaces publics du centre-bourg : 11 mai en matinée. Un apéritif sera servi à l'issue ainsi que la remise des prix du concours dessin Mangas.

■ Demandes de subventions

- Le projet d'aménagement complémentaire de l'aire de jeux peut être subventionné par le Département dans le cadre du programme de revitalisation à hauteur de 35 % du montant HT soit une aide attendue de 5 975,94 €.

- Il est nécessaire de procéder à la réfection complète de la toiture de la salle associative dite du «presbytère».

Le coût hors taxes de l'opération est de 8 253,44 €. Cette opération peut être subventionnée par le Département dans le cadre du programme de revitalisation à hauteur de 35 % du montant HT soit une aide attendue de 2 888,70 €.

Le Conseil autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département.

■ Convention de mise à disposition d'un agent de la commune à la CdC Aunis Sud

M. le maire informe qu'un agent du service administratif sera mis à disposition de la CdC pour l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS).

Le temps de mise à disposition hebdomadaire sera de 6h30 à compter du 23 avril 2019 jusqu'au 31 août 2019. Les frais in-

duits seront pris en charge par la Communauté de Communes.

■ Implantation d'un parc éolien sur les communes de Chambon – Puyravault

Ce projet n'impactant pas directement la commune, le Conseil ne souhaite pas délibérer. Le Préfet en sera informé.

Séance du 2 mai 2019

■ Subventions exceptionnelles

• Association des Parents d'élèves de la commune du Thou, acquisition de matériel : 205 €.

• Collège André-Dulin d'Aigrefeuille, voyage scolaire à Boyardville (23 enfants de la commune concernés) : 460 €.

• Club d'athlétisme d'Aigrefeuille où sont inscrits 40 Tholusiens : 400 €.

■ Comptes rendus des commissions

Sociale : un point a été fait sur les différentes aides existantes et les mesures prises contre la fracture numérique.

Il a été constaté que des difficultés se posent pour l'accès au numérique et aux dispositifs d'aides (notamment le chèque énergie).

Il conviendrait au niveau local de mutualiser les actions avec notamment la création d'un poste dans le cadre du service civique.

■ Informations et questions diverses

Podium : travaux en cours.

Clocher : les travaux débiteront courant juin 2019.

Aménagement du cœur de bourg : comptage des véhicules en cours.

Fête aux anguilles : difficulté pour l'approvisionnement des anguilles et surtout pour trouver quelqu'un sachant les faire cuire.

Rappel : les séances du Conseil municipal sont publiques (dates affichées sur le panneau dans l'entrée de la mairie)

Séance du 6 juin 2019

■ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La commune a trois mois (au plus tard le 16 juillet 2019) pour rendre un avis sur le PLUI valant PLH de la CdC Aunis Sud.

Le maire fait remarquer que l'emplacement réservé n° 1 (ex trajet autoroutier) a été porté sur la pièce graphique sans consultation préalable des communes concernées par le tracé ; de plus, cet emplacement réservé chevauche des corridors terrestres à restaurer (continuités écologiques identifiées article L.151-23 du Code de l'urbanisme, pièce graphique trame verte et bleue)

Le Conseil municipal émet un avis favorable compte-tenu de la remarque ci-dessus.

■ Comptes rendus des commissions

Animation : la commission a été contactée pour l'accueil d'ateliers de réalisation de soi par l'art (Atelier La Louve).

Il est proposé de mettre à disposition une salle pour une période d'essai de 3 mois.

■ Informations et questions diverses

Travaux de voirie : les travaux de consolidation de la voie communale 101 entre la RD 116 et la RD 205 sont achevés. Chemin de «Pommerail» : la commune de Croix-Chapeau prendra 40 % du montant des travaux à sa charge. Les travaux concernant la réfection des canalisations d'eau potable ont commencé.

Travaux podium : achevés prochainement.

Très haut débit : une grande partie de la commune sera raccordée au très haut débit d'ici la fin de cette année.

Aménagement cœur de bourg : étude en cours par le Syndicat de la voirie.



L'Atelier de Louve, un atelier de *pratique artistique* !

Marion Portier, artiste plasticienne, animera tous les mardis à partir de septembre 2019 des ateliers d'expérimentation artistique pour enfants et adultes dans la salle du Presbytère.

Ces ateliers d'une heure auront pour objectif de vous permettre d'exprimer vos idées à travers **différentes techniques d'arts plastiques**.

Les défis proposés et l'accompagnement pendant les ateliers vous permettront d'expérimenter de nouvelles manières de créer et ainsi de développer votre créativité.

«Nous vivons aujourd'hui dans un monde en permanente mutation. La créativité, c'est la capacité à créer, à imaginer, à innover. Les créatifs ont donc de réelles possibilités de transformer le monde qui les entoure et d'en devenir acteurs.»

Grâce à des outils et matériaux variés (pinceaux, papiers, peintures, textiles, objets, bois, etc.) et à la découverte de nombreuses techniques, la création artistique devient un véritable jeu d'exploration ! Une thématique est proposée à chaque séance pour stimuler votre imagination.

Informations pratiques

Atelier enfants (dès 7 ans)

Le mardi de 18 h à 19 h

Atelier ados-adultes

Le mardi de 19 h à 20 h

Les ateliers durent une heure et accueillent jusqu'à 6 participants. L'inscription est de 405 € sur l'année (36 séances), soit 135 € par trimestre.

Plus d'informations :

<http://www.lescarnetsdelouve.fr>

Contact :

latelierdelouve@ecomail.fr

**Samedi
7
septembre 2019**
à partir de 15h
à côté de la salle des fêtes

Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les enfants et les adultes de venir découvrir la richesse de la vie associative locale et pourquoi pas, de s'inscrire dans l'une d'elles.

Un jeu vous sera proposé tout au long de votre visite.
(Défis sportifs,
Questions pour les Champions)
ce jeu, accessible à tous, vous permettra de vous informer tout en vous amusant durant le parcours découverte.

Alors n'hésitez pas à venir profiter des animations gratuites.

**FORUM
DES ASSOCIATIONS**

Le Thou

Organisé par la commission animation de la commune du Thou

sportives, culturelles, artistiques...

Entretien des **espaces publics**

La loi sur la transition énergétique n°2015-992 du 17 août 2015 (relative à la transition énergétique), dans son article 68, réglemente l'usage des pesticides tant pour les particuliers que pour les collectivités. Cette loi modifie la loi n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, **l'usage des produits phytosanitaires est interdit** (hors produits de bio-contrôle, produits qualifiés à faible risque (règlement CE N°1107/2009) et produits autorisés en agriculture biologique) sur les espaces verts, les forêts, les voiries (sauf zones étroites ou difficiles d'accès pour des raisons de sécurité des agents communaux) et les promenades, accessibles ou ouverts au public relevant du domaine public ou privé. De même, depuis le 1^{er} janvier 2019, la vente, la détention ou l'utilisation de tous les produits phytosanitaires sont interdits pour les particuliers.

Pour cette raison, cette année, la commune du Thou a décidé de se faire accompagner de la **FREDON Poitou-Charentes** afin de réaliser un plan d'entretien des espaces publics. Celui-ci va permettre d'appréhender plus précisément les différentes zones entretenues sur la commune et les pratiques d'entretien réalisées.

Son but est de mettre en évidence les risques liés à l'application de désherbant sur les espaces gérés par la commune, de mettre en place une **gestion différenciée** (celle-ci consiste à entretenir les espaces en fonction de leurs potentiels, enjeux et spécificités, du plus soigné au plus naturel) et de préconiser les techniques les plus appropriées à l'entretien des surfaces concernées.

Ce plan doit s'accompagner d'une réflexion de la part de l'ensemble des personnes concernées, élus, services techniques et particuliers :

- Quelle est la place de la végétation spontanée dans la ville ?
- Doit-on désherber partout ?
- La présence de végétation va-t-elle forcément à l'encontre de la notion de «propreté» ?

Un plan d'entretien des espaces publics est donc un **outil de diagnostic et d'aide à la décision** pour la commune qui s'inscrit dans une perspective de développement de l'espace urbain respectueux de l'environnement et de la santé publique.

Ce n'est pas un manque «d'action» de vos élus et de vos agents communaux, mais au contraire une réflexion globale de l'entretien sur la commune par une volonté de préserver la ressource en eau et votre santé.

**Ce n'est pas «moins d'entretien»,
c'est le «bon entretien» au «bon endroit».**

Chiens

Les services municipaux et les élus sont souvent sollicités pour des **abolements** qui durent parfois toute la journée, quand ce n'est pas aussi la nuit. Quelquefois, les «maîtres» ne s'en aperçoivent même pas, car l'animal ne se manifeste que pendant leur absence.



A défaut d'un dressage efficace, il existe dans le commerce des **colliers** anti-abolements très efficaces et d'un prix qui peut être modique. Pour une à quelques dizaines d'euros, vous pouvez assurer la **tranquillité de votre voisinage** et ainsi améliorer des relations quelquefois très tendues.

CYCLAD Collecte de **pneus**

La gestion des **pneus usagés** étant très réglementée, Cyclad a fait le choix de proposer des collectes ponctuelles.

Aigrefeuille : samedi 21 septembre

Surgères : samedi 28 septembre

Ces collectes ont lieu aux horaires d'ouverture des déchetteries. Elles sont réservées aux particuliers du territoire de Cyclad (se munir d'un justificatif de domicile ou du badge Cyclad). En dehors de ces dates, les pneus sont refusés en déchetterie.

Pneus acceptés : pneus déjantés de véhicules automobiles ou deux roues (motos, scooters) de particuliers, sans terre ou métaux, non souillés, sans humidité.

Pneus refusés : pneus de professionnels, de poids lourds, de génie civil, d'ensilage.

L'agent se réserve le droit de refuser un produit non conforme.

Bibliothèque municipale «Thou-Lire»



Prix des lecteurs enfants



Vous aimez les livres, les feuilleter, les toucher, les respirer, que ce soit roman, policier, biographie, revue, documentaire, CD, DVD, n'hésitez pas à venir découvrir la bibliothèque, pas besoin d'être inscrit pour consulter. Pour emprunter, la cotisation est de 4 € pour l'année pour les adultes, et gratuit pour les enfants, étudiants et demandeurs d'emploi.

Bilan animations

Traces et empreintes

Cette animation a eu lieu le 10 avril, dans le cadre de «La science se livre» au niveau national avec un animateur.

8 enfants ont participé à reconnaître les traces et empreintes de divers animaux, mais aussi leurs modes de vie.

Tapis de lecture

Le réseau des bibliothèques CdC Aunis sud a organisé avec Julie Parpais (coordinatrice du réseau) la fabrication d'un «Raconte tapis», travail orchestré par Eric Hammam (formateur). 14 personnes bénévoles et salariés en

bibliothèque ont réalisé ce travail d'orfèvre. Point de départ, le choix du livre et des tissus ; ensuite découpe et assemblage, enfin piquage, beaucoup de travail pour un résultat magnifique qui fut très apprécié à «La charrette bleue» à St-Germain.



Prix des lecteurs enfants

Lancé le 6 octobre 2018 pour les CE1/CE2 (4 livres à lire) et les CM1/CM2 (4 livres également), le prix a été clôturé le 11 juin. 20 enfants ont participé (10 de chaque groupe). Le prix des lecteurs CE1/CE2 a été attribué à «Ourse et lapin» de Julian Gough, celui des lecteurs CM1/CM2 à «Confession d'un ami imaginaire» de Michelle Cuevas.

De nouveaux romans vous attendent tout l'été

Michel Bussi «J'ai du rêver trop fort», Guillaume Musso «La vie secrète des écrivains», J.-C. Grangé «La dernière chasse», Bernard Minier «M, le bord de l'abîme», Joël Dicker «Le tigre», David Foenkinos «Deux sœurs», Michel Houellebecq «Sérotonine», Virginie Grimaldi «Quant nos souvenirs viendront danser», etc.

1^{er} roman de Jérôme Origny «L'envol du monarque» : écrivain local à découvrir, il viendra vers la mi-octobre dédicacer son roman à la bibliothèque.

Liste complète des nouveautés à consulter sur le blog.

Agenda de rentrée

Bébés lecteurs : il reste des places, vous faire connaître.

Jeudi 19 septembre 10 h «La ronde des histoires en bibliothèque», animation proposée par la CdC Aunis-sud.

Nous accueillerons **Emmanuelle Marquis «Matisse ou la danse du lion»**. S'inscrire à la bibliothèque (le nombre d'enfants est limité), public de 0 à 3 ans.

Nouveau : portail de la médiathèque départementale

<https://m17.charente-maritime.fr>

Vous pouvez accéder à la presse, des contes pour enfants et bien d'autres services. Il faut s'inscrire, mais être adhérent à une bibliothèque (ex. Le Thou) et c'est la responsable de cette bibliothèque qui validera votre inscription.

L'été sera chaud !
Mais pas à la bibliothèque
maintenant
climatisée



Horaires d'ouverture :

Lundi 9 h - 12 h
Mardi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 11 h - 12 h 30
et 16 h - 19 h
Vendredi 16 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h

Au mois d'**août**, la bibliothèque sera fermée les mercredis matin ainsi que les lundi 5, lundi 12, vendredi 16 et samedi 17 (les autres horaires ne changent pas).



Contacts

05 46 35 90 73 - biblio.thoulire@gmail.com
Blog : <https://bibliothequethoulire.wordpress.com>

Nouvelles du clocher... et de la cloche

Ça y est. Deuxième semaine de juillet, les **travaux de sécurisation** du campanile de l'église de notre village sont finis. L'entreprise «Les compagnons de Saint Jacques» a rempli sa mission.

Après avoir démonté une partie du clocher, le travail a consisté à injecter un mélange à base de chaux qui, en s'infiltrant entre les pierres, consolide l'édifice pour longtemps. Les pierres de tout le haut du clocher ont été nettoyées et rejointoyées et les faîtières remises en place ou changées pour certaines.

Etape suivante, **faire sonner la cloche**.

Bonne surprise, le mécanisme électrique a répondu à la première sollicitation. Mais il faut rester prudent encore en attendant que les mortiers aient fini de durcir complètement. Bientôt, une inauguration officielle aura lieu.



«**Les Amis du Clocher**» remercient tous ceux qui ont contribué à cette réussite et tiennent à rappeler qu'il est encore possible de s'associer à la collecte de fonds entreprise pour financer le projet. Il n'est pas trop tard. Dépliants et informations à la mairie. Merci pour votre générosité.

Conseil Municipal d'Enfants

Responsables : Patrick HÉRAUT et Anne BROSSARD

NETTOYAGE DE LA COMMUNE



Le samedi 11 mai, environ 75 personnes se sont rassemblées malgré une météo humide au début ! Cinq groupes se sont constitués avec chacun un secteur précis à nettoyer.

Parmi les nombreux déchets ramassés, certains n'ont pas manqué d'étonner les participants : une poêle, un tapis de voiture !

Mais la plupart des déchets était constituée de bâtons de sucette et surtout de mégots de cigarette. Un verre de l'amitié a clôturé cette matinée.

*Yaëlle, Mathis,
Corentin, Enzo et Axel*



CONCOURS DE MANGAS

Samedi 11 mai, à la suite de la matinée consacrée au ramassage des déchets dans le centre du Thou, les enfants du CME ont organisé la remise des récompenses pour les gagnants de ce concours de dessins de mangas.

Une dizaine de dessins était en compétition dont certains «ont coupé le souffle» au public présent.

La grande gagnante est «Maèle», suivie de Téo et enfin de Johann. Bravo à eux !



Le CME remercie toutes les personnes ayant participé à ce concours et qui ont aussi assisté à la remise des récompenses.

Juliane, Nahel, Angélo, Alix, Hugo et Tom



BOITE A LIVRES

Chers Tholusiens et Tholusiennes,

Nous avons installé une boîte à livres à votre disposition en face de la boulangerie. Le principe est simple : vous pouvez y prendre gratuitement des livres et en échange, vous pouvez y déposer des livres que vous n'utilisez plus !

Un grand merci à Didier pour la réalisation de cette boîte à livres.

*Aïlisse, Nelly, Adèle,
Prune, Méline et Salomé*

TABLE DE PING-PONG

L'ensemble des enfants du CME et les Conseillers municipaux adultes déplorent vivement les dégradations commises sur la table de ping-pong récemment installée sur l'aire de jeux près des écoles.

Des réparations coûteuses et imprévues vont devoir être envisagées !



Ecole maternelle

Tous les élèves de l'école maternelle sont allés au **Zoo de Chizé**.



La **fête de l'école** s'est déroulée vendredi 28 juin 2019 : toutes les classes ont composé un spectacle sur le thème des nombres.



L'année prochaine, **111 élèves** seront inscrits et répartis dans les 5 classes de l'école. La rentrée des élèves aura lieu le lundi 2 septembre 2019. Les listes de classes seront affichées le 31 août 2019.

**Nous souhaitons
à tous les élèves
et aux familles
de bonnes vacances
A l'année prochaine**

*Les enseignants
de l'école maternelle*

Ecole élémentaire

L'année scolaire est terminée, après une longue dernière période de 10 semaines. Bravo à tous les élèves pour les apprentissages qu'ils ont réussis, bonne continuation aux futurs collégiens et à ceux qui quittent l'école.

La **fête d'école**, sur le thème des nombres, a été une réussite.



Toutes les classes ont pu participer à des **sorties scolaires** :

- Les CE2/CM1 et CM1/CM2 au château de Talmont-Saint-Hilaire
- Les CP et CE1/CE2 à La Rochelle
- Les CP/CE1 et CE1 à Pons au Château des énigmes
- Les CM1/CM2 et les CM2 ont parcouru près de 24 km à vélo, pour leur sortie à la Cabane de Moins.

La **Course des 6 passerelles** aura lieu le dimanche **15 septembre**. Une épreuve est prévue pour les enfants nés en 2011 et avant (voir page 9).

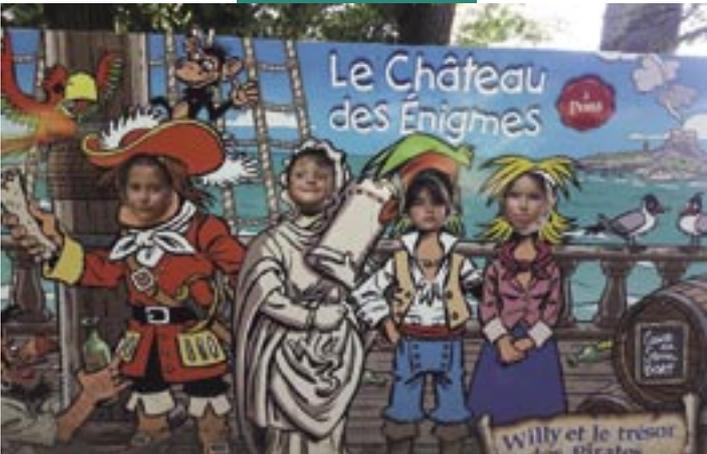
La **rentrée** des élèves aura lieu le **lundi 2 septembre**. Ce matin-là uniquement, l'entrée dans l'école se fera par le portail de la cour de récréation.

Les listes de classes seront affichées le vendredi 30 août dans la matinée.

L'école accueillera **212 élèves**, répartis sur 8 classes.



Sortie au château de Talmont-Saint-Hilaire



Sortie au Château des Enigmes à Pons



Sortie à la Cabane de Moins



Des **intervenants musiciens** ont fait découvrir aux élèves leurs instruments de musique.

L'école ne peut pas travailler sans partenaires. Nos **remerciements** vont aux communes du Thou et de Landrais, à l'APE (Association des Parents d'Elèves), aux parents qui nous accompagnent à la piscine et lors des sorties, et à tous les parents qui œuvrent pour l'école et pour une éducation responsable de leurs enfants.

**Profitez bien de l'été
Bonnes vacances**

*L'équipe
enseignante*



Grand merci !

L'année scolaire est déjà terminée et fut riche et agréable.

Nous remercions les enseignantes et enseignants pour leur **investissement** ainsi que tout le personnel de l'école et des communes. Les manifestations de fin d'année ont eu un franc succès.

Un grand merci à la mobilisation des parents pour la tenue des stands pour le plus grand plaisir des enfants et leur participation sportive au **rallye**. Sans vous, rien ne peut se faire.

Quelques dates pour la rentrée

S. 7 septembre : **Forum des associations**

D. 15 septembre : Buvette pendant la **Course des 6 passerelles** à Landrais (nous recherchons une vingtaine de bénévoles dès maintenant)

Course Nature à LANDRAIS
Les 6 passerelles
Dimanche 15 septembre 2019
5^{ème} Edition
Départ 9h30 place de la mairie de Landrais
12 km OU 72 km
Courses enfants 400m, 800m et 1600m (avant 11h15)
Baylle 100 renewable energy
Intermarché
Aiguillonville d'Artois
Organisé par le SNVCE Le Thou-Landrais en association avec les Parents d'Élèves
Contact tel: 05 46 27 73 69 ou mail: les6passerelles@gmail.com

Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à nous contacter !

Nous allons aussi dire au revoir à plusieurs membres du bureau donc nous recherchons activement de nouveaux volontaires pour la rentrée.



Conseil local FCPE
Le Thou-Landrais
06 82 34 05 65
apelethoulandrais@gmail.com

Bel été à tous!

Nathalie Dauvé
Présidente
de l'APE



Ecole buissonnière



Kermesse

Vide-grenier



Voyage dans le temps...

Cet été, l'équipe d'animation fait voyager les enfants au pays des **damoiselles** et des **damoiseaux**.

En effet, nos enfants vont faire la découverte de la vie au temps des châteaux forts. Durant ce voyage, ils feront de nombreuses activités, grands jeux, repas et sport en rapport avec le thème (tir à l'arc...). N'oublions pas aussi les rencontres inter-centres dont une pour les maternelles sur le thème de la **fête foraine** et des olympiades médiévales pour les plus grands.

Le centre ouvrira également ses portes aux parents le jeudi 1^{er} août de 17 h à 21 h pour une **veillée jeux partagée**. A cette occasion, Hélène de Oïka Oïka nous fera découvrir de nouveaux jeux.



Les enfants profiteront bien entendu des traditionnelles sorties «piscine» les mercredis.

Plusieurs **mini séjours** sont programmés, tous différents pour plaire au plus grand nombre : séjour artistique «Tous au cirque» à Saint-George-du-Bois, «Tir à l'arc / sports» à Landrais et enfin «Nature et environnement» également à Landrais.

Rappel

L'accueil de loisirs fermera ses portes le vendredi 2 août au soir pour les réouvrir le 2 septembre, jour de la rentrée scolaire.

Pour les familles qui n'auraient pu effectuer leur démarche d'inscription ou de renouvellement d'inscription auparavant, les deux directrices seront disponibles à partir de la rentrée, aux horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs.

Nous vous rappelons que pour **utiliser les services** de Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL), il faut :

- Retirer un dossier d'inscription à l'accueil de VLTL
- Déposer le dossier complet
- Réserver la place de son (ses) enfant(s) : le mois précédent pour le périscolaire et les mercredis. Pour les périodes de vacances scolaires : affichage des dates d'inscription avant chaque période sur le site des mairies du Thou et de Landrais ainsi qu'au bureau de VLTL.

En vous souhaitant de poursuivre un bel été, et de vous retrouver à la rentrée !!

En restant à votre disposition, pour le conseil d'administration, la vice-présidente Anaïs Belmontet et la présidente Mélissa Chasseret

Contacts

- **Directrices**
Nathalie Foireau et Christine Desfougères - 05 46 35 12 24
- **Présidente de VLTL** : Mélissa Chasseret
vltl@hotmail.fr et/ou tout membre du conseil d'administration
- **Sites mairies consultables**



ACCA

Ball-trap



Les **samedi 17 et dimanche 18 août**, l'ACCA organise son traditionnel Ball-trap (samedi en nocturne).
Rendez-vous Terre des Chau-mes, au Thou.
Possibilité de restauration.

ASSOCIATION AVRIL

Yoga et méditation

Yoga : lundi de 18 h à 19 h 30, salle du presbytère
Le cours commence par des exercices de respiration qui amènent à un état de détente légère et à la prise de conscience du corps. Le travail postural est préparé par des étirements, les principales postures du hatha-yoga sont enseignées pendant l'année ainsi que la «salutation au soleil». Les cours se terminent par un temps de relaxation.
Rapidement, les bienfaits du yoga se font sentir : corps à la fois plus souple et plus tonique, sensation d'être «bien dans sa peau», meilleure résistance au stress, attitude mentale plus positive.

Méditation : lundi de 19 h 30 à 20 h 30, salle du presbytère (calendrier à définir)
Découverte et pratique de la méditation selon différents enseignements : assise en silence, méditation de pleine conscience, méditation vipassana, méditation dynamique, marche méditative...

Reprise le 9 septembre 2019

Pour tous enseignements :
Marie Hélène Rouillon 06 84 36 91 96

QI GONG

Éliminer le stress, accroître l'énergie vitale

Le Qi Gong est un art énergétique de santé pratiqué en Chine depuis des millénaires. Il contribue à renforcer l'organisme, par le biais de différentes séries de postures et mouvements. Pratiqué régulièrement, le **Qi Gong** aide à éliminer le stress et accroître l'énergie vitale, et permet de prévenir et soulager les douleurs ostéo-articulaires, tout en développant la tonicité physique. Un **outil précieux** pour mieux connaître et utiliser son corps dans la vie de tous les jours.

Les cours au Thou ont lieu de 10 h 30 à 11 h 45 **tous les mercredis** à partir du 12 septembre 2018, et sont animés par Arnaud da Fonseca, professeur diplômé d'État (BEES/DEJEPS), 3^e Duan en arts martiaux internes chinois et Qi Gong.



LES MARTRÊCHES

Reprise des répétitions

Tholusiennes et Tholusiens, vous aimez le folklore ? Vous avez envie d'en savoir plus sur les danses et les chants traditionnels de notre région ?

Alors, venez nombreux retrouver les Martrêches pour la reprise de leurs répétitions à partir du **mercredi 14 août** salle des fêtes à 20h.

On compte sur vous!

*Reine Randuineau,
présidente des
Martrêches
Tholusiennes*

Besoin de vous !

Malgré une météo plus que bizarre et fraîche et l'absence d'anguilles, notre foire a plutôt bien fonctionné.

C'est avec une équipe réduite mais très complémentaire que nous avons pu vous organiser cette manifestation. Alors que 3 ou 4 personnes supplémentaires n'auraient pas été de trop.

Nous savons tous que tout n'était encore pas parfait, mais nous y travaillons. Si des personnes ont des **idées** à nous soumettre, nous sommes preneurs.

D'autre part, nous acceptons aussi toutes les suggestions pour trouver un **nouveau nom** à cette manifestation, sachant que l'on ne pourra plus mettre d'anguilles, d'une part pour le manque de bénévoles pour les cuisiner et d'autre part pour leur prix trop élevé (il faudrait vendre la barquette 14 ou 15 €). Une urne sera disposée sur notre stand lors du **Forum des associations** le 7 septembre pour proposer un nom.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Notre prochain rendez-vous est le 7 août pour le **marché fermier** et le 18 octobre pour notre assemblée générale.

Pour vos fêtes, anniversaires et autres, Le Thou s'Anime loue toujours de la vaisselle, tables, bancs, etc., à petit prix.



Gaëtane DELILE
06 76 02 86 79



En route pour une 3^e année avec Eric Jacob

Suite à notre Assemblée Générale du 25 juin 2019, le Bureau a été reconduit dans ses fonctions, et notre professeur depuis deux ans plébiscité pour une nouvelle saison !

Ce succès s'explique, d'une part par le travail fourni par l'Association, la **qualité des cours**, mais aussi par le **dynamisme** et l'intérêt de ses membres dont certains sont devenus actifs au sein de LTD. A nous de les remercier ici, publiquement.

2019-2020 : rendez-vous à la Salle des Fêtes du Thou

Dès le **11 septembre** prochain, tous les mardis, de 20h30 à 21h30, nous aurons le plaisir d'accueillir les débutants (couples ou danseurs/danseuses seuls) et de 21h30 à 22h30, ce sera au tour des intermédiaires/avancés.

Rappelons que le premier cours est un cours d'**essai gratuit**, qui ne vous engage à rien.

Grâce à la Mairie du Thou, nous aurons également la possibilité d'entraîner **certains lundis** dans la saison tous les adhérents qui souhaiteraient nous rejoindre à partir de 20h45, mais sans le professeur cette fois : c'est



l'occasion idéale pour réviser la veille du cours !

Eric Jacob et le Bureau, travaillant de concert, et suite au sondage de 2019, vous proposeront **Rock, Salsa, Cha-cha-cha, Tango et Bachata**.

2019-2020 : trois événements à ne pas manquer

Nous avons décidé de revenir à l'ancienne formule que nous avons connue, à savoir stage + soirée dansante, toujours à la Salle des Fêtes du Thou.

Il y aura **trois samedis** consacrés à des danses différentes des cours et inédites pour les stages, suivis d'une «auberge espagnole» pour ceux et celles qui resteront danser dans une ambiance conviviale.

Réservez d'ores et déjà ces trois dates : samedis **9 novembre 2019**, **1^{er} février** et **15 mai 2020**. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les colonnes de ce journal.

2019-2020 : 17^e rentrée

Depuis la création de «Le Thou Danse» en 2003, nous approchons de nos 20 ans. En attendant, il nous a paru intéressant (17 étant le nombre d'or de la Charente-Maritime !) de marquer cet anniversaire en organisant, et là aussi grâce à Christian Brunier, le Réveillon 2019-2020.

Une **soirée de la Saint-Sylvestre** qui sera, bien entendu, dansante et festive, et ouverte aux Tholusiens ! Là aussi, nous aurons l'occasion d'en reparler dans le numéro d'octobre.

D'ici là, venez nous rencontrer au **Forum des Associations**, samedi 7 septembre, de 15h à 18h : nous organiserons une petite démonstration avec des élèves de la saison passée.

Pour tout renseignement :

<https://lethoudances17.jimdo.com>

(site mis à jour régulièrement)

06 16 24 44 86 (merci de laisser votre nom et un n° de téléphone où vous joindre)

Mail : **lethoudances@laposte.net**

Siège de l'association :

C/O Evelyne Pitard (présidente)

15 bis, rue des Sœurs 17290 Forges



Vous désirez marcher ?

Le bureau

Coprésidentes:

Jourdain Brigitte, Ruescas Flora

Trésorière : Caille Hélène

Secrétaire : Pensivy Martine

L'association «Thou's dehors» est ouverte à tous à partir de 16 ans. Nous sommes 30 adhérents.

La cotisation est actuellement de 26 €, celle-ci comprend l'assurance individuelle accident ainsi que l'affiliation à la Fédération des Foyers Ruraux. Nous marchons presque toute l'année seulement une petite interruption en août.

Vous désirez marcher ? Nous vous proposons de venir faire un essai afin de découvrir toutes nos merveilleuses communes et leurs sentiers à découvrir.

Si vous venez à l'improviste, rendez-vous devant la salle des fêtes du Thou, un quart d'heure avant les horaires indiqués ci-dessous. Nous marchons sur d'autres communes et nous covoiturons.

Le **rendez-vous** est toujours devant la salle des fêtes du Thou :

- Le mardi à 14 h 30
- Le mercredi à 19 h reprise vers début avril (heure d'été)
- Le dimanche à 10 h
- Et le 1^{er} samedi de chaque mois à 14 h 30

Chaque adhérent est prévenu pour chaque marche par mail, du jour, du lieu, de l'heure, du nom de l'encadrant avec son téléphone

Bilan des activités

Marche de printemps : elle a eu lieu le 7 avril, une cinquantaine de participants a parcouru entre 8,5 et 12 km, Après les circuits vers le Chiron, nos marcheurs ont apprécié le petit buffet.

Marche famille du 5 mai : Crazannes, «Les La-



Marche de printemps du 7 avril

pidiales». Nous étions 14 adultes et 6 enfants, de 3 à 72 ans, une belle randonnée sous un soleil magnifique, autour de Crazannes sur le chemin des pierres, la visite des Lapidiales (sculptures en pierre de Crazannes) et pique-nique à Port d'Envaux, au bord de la Charente, l'après-midi balade à Saint-Savinien.

Week-end de l'Ascension : du 30 mai au 2 juin. Comme tous les ans, le club a organisé une sortie pour l'Ascension. Cette année, direction Arcachon, camping «Ker Hélèn» au Teich.

Nous étions 20 personnes, dont 16 adhérents. Trajet en mini bus, passage du Verdon, logement en mobil-home. Ce week-end fut très ensoleillé et chaud, les mobil-home étaient bien, le camping très fleuri, la piscine agréable.

Marche tous les jours, visite d'un parc ornithologique, de la ville d'hiver d'Arcachon, la dune du Pyla montée 3 fois la même journée, dont une au couché du soleil, grimpe par le sable pour certains, les escaliers pour d'autres, traversée en bateau vers le Cap Ferret, commentaire sur la vie du bassin, de belles balades, pique-nique au bord de l'eau, le soir piscine au camping et repas ensemble. Un week-end toujours sympathique et convivial.

Contacts

Brigitte Jourdain 06 31 20 09 17

Flora Ruescas 06 23 57 50 17

Hélène Caille 07 80 55 83 71

Martine Pensivy 06 29 82 73 53

N'hésitez pas à nous rejoindre !
Après quelques kilomètres,
bol d'air, bonne humeur
et bonne nuit garantis.

Marche «Famille», Les Lapidiales à Crazannes



Week-end de l'Ascension





Les pieds en éventail, la jeunesse s'enjaille !!

Il était une fois, une association (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes) qui ne rêvait que d'une chose : faire plaisir aux enfants et aux jeunes en proposant tout au long de l'année quantité d'activités.

Alors, au sein même de cette structure, toute une **équipe de professionnels** travaillait d'arrache-pied pour proposer un programme riche en animations, suite aux diverses propositions des jeunes.

Au programme de cet été :

- Journée médiévale au Puy-du-Fou le 8 Juillet
- Mini séjour détente en bord de mer à Meschers S/ Gironde du 15 au 19 juillet (CM1/CM2/6^e/5^e)
- Mini-séjour Vélodyssée à Arcachon du 22 au 26 juillet (3^e/2nde/1^{ère})
- Nuitée Chair de poule au Fort-la-Pointe du 1^{er} au 2 août
- Mini-séjour Surf / Char à voile à Oléron du 5 au 9 août (CM2/6^e/5^e/4^e)
- Mais également des sorties pour tout le monde : O'gliss Park, Indian Forest, nuitée filles détente et massage,

tournoi de jeux vidéo à la médiathèque de La Rochelle, PAPJ Express, géocaching, Atlantic Wake Park, The Peak, activités loisirs créatifs, activités sportives, bowling, soirées... Bref, pas le temps de s'ennuyer !



Un **stage Baby-sitting** pour les + de 5 ans sera proposé du lundi 15 au mercredi 17 juillet (rencontre avec le BIJ et le RAM de l'Aunis Sud / explication service baby-sitting / réglementation / tarification... / observation en centre de loisirs / mise en pratique / apprentissage de jeux intérieurs extérieurs...

L'ensemble du programme peut vous être envoyé par email (jeunesse@papj.fr) ou être consulté sur notre site internet: www.papj.fr.

Alors si tu es en CM2 ou que tu vas avoir 11 ans en 2019, le pôle jeunesse de PAPJ te souhaite la bienvenue.

Aurélié
Responsable secteur
jeunesse PAPJ
06 21 82 36 20



Association pa Les Bambins

Besoin d'un mode d'accueil à temps partiel, à temps complet ?

L'association parentale Les Bambins d'Aunis propose un multi-accueil à Forges et un multi-accueil itinérant à la journée ou ½ journée (Le Thou et Aigrefeuille).

Multi-Accueil Itinérant au Thou le mardi

Le multi-accueil itinérant permet à votre enfant de se socialiser en douceur. Un espace d'éveil où les jeux, les activités, les copains sont au rendez-vous.

Des passerelles sont organisées avec l'école, entre les services des Bambins d'Aunis, avec la bibliothèque...

Les repas essentiellement biologiques et les couches écologiques sont fournis.



Accessibilité et modalités d'inscription

Accessibles à tous, les tarifs sont en fonction des revenus et du nombre d'enfant dans la famille. Tarif de 0,13 € à 2,43 € de l'heure.

Tous les services des Bambins d'Aunis sont ouverts aux familles du territoire. Ils sont fermés 3 semaines en août et 15 jours à Noël.

Soutenue par la
Cdc Aunis Sud,
le SIVOM
Plaine d'Aunis,
les communes
d'accueil,
la CAF, la MSA
et le Conseil
Départemental



Association parentale Les Bambins d'Aunis
05 46 35 58 23 - bambinsdaunis@wanadoo.fr



CIAS

Centre Intercommunal
d'Action Sociale

- Une fin de mois difficile,
- Une dépense imprévue,
- Une aide pour paiement d'une facture d'eau ou d'électricité,
- Une aide alimentaire, un bon d'essence...

Nous pouvons vous aider !

Renseignements
à la mairie
05 46 35 51 58

L'Accorderie de Surgères et de l'Aunis a un point de service au Thou !!!



Une Accorderie est un système gratuit d'échange de services entre habitants d'un même territoire.
L'accorderie se propose de réunir dans un catalogue les savoir-faire et les compétences des Accordeur-e-s (membres de l'Accorderie) et de mettre en relation les accordeur-e-s entre eux.

Les services échangés sont comptabilisés grâce à des chèques-temps sur la base du temps réel nécessaire pour rendre le service. Lorsqu'un-e Accordeur-e offre un service, il-elle augmente son "compte temps" et peut utiliser ce temps en bénéficiant d'un service offert par un autre Accordeur-e.

Le principe est que l'échange repose sur le temps et pas sur l'argent, c'est à dire qu'une heure de service reçu = une heure de service rendu quel que soit le service.

Exemples de services : Petites réparations électricité-plomberie, aide au nettoyage de jardin, conseils au potager, soutien scolaire, aide aux démarches administratives, initiation au solfège, transport en voiture pour vos rendez-vous, commissions à votre place, initiation à la peinture acrylique, garde d'enfants ponctuelle...

Les permanences se déroulent tous les troisièmes samedis du mois de 10h à 12h
salle des jeunes.

Permanences : Le Thou 3^{ème} samedi du mois, salle des jeunes à côté de la mairie -
Aigrefeuille 1^{er} samedi du mois, foyer du 3^e âge 28 rue de l'Aunis
SURGERES : le mardi de 9h à 12h et le samedi de 10h à 12h30 - 4 avenue St Pierre -
Téléphone : 06 51 28 84 96 et 06 98 33 69 02 / 09 84 47 40 93 - www.accorderie.fr

Ça s'est passé...

... le 8 mai 2019

Cérémonie du 8 Mai 1945

La commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe a eu lieu, comme chaque année, devant le monument aux morts de notre commune.

Étaient présents un certain nombre d'anciens combattants, ainsi que d'habitants et d'élus. Il faut noter aussi la participation de notre jeune concitoyen Gabriel Bouyer, passionné par les deux guerres mondiales, et qui est venu participer à la cérémonie en uniforme d'époque.



Poste

05 46 35 51 57

Du lundi
au vendredi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h
Samedi
de 9 h à 12 h

Mairie

05 46 35 51 58

www.mairie-le-thou.fr

Lundi
de 8 h à 12 h
et de 13 h 30
à 18 h 30
Mardi, mercredi,
jeudi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30
Vendredi
de 8 h à 12 h

Urgences 15
Pompiers 18

Médecins

05 46 27 52 29

Pharmacie de garde
32 37

Agenda

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Organisé par qui ?
Mercredi 7 août de 17 h à 23 h	Marché fermier	Champ de foire	Le Thou S'Anime et commune
Samedi 17 et dimanche 18 août	Ball-trap	Terre des Chaumes	ACCA
Samedi 7 septembre à partir de 15 h	Forum des associations	à côté de la salle des fêtes	Commission Animation
Du 9 septembre au 11 octobre	Enquête publique PLUiH	-	-
Mardi 10 septembre de 13 h 30 à 16 h 30	PLUiH : permanence du commissaire enquêteur	Mairie	-
Dimanche 15 septembre à partir de 9 h 30	Course des 6 passerelles	Départ devant la mairie de Landrais	SIVOS et APE
Jeudi 19 septembre à 10 h	La ronde des histoires 0/3 ans - sur inscription	Bibliothèque	Bibliothèque
Samedi 21 septembre aux heures d'ouverture	Collecte ponctuelle de pneus	Déchetterie Aigrefeuille	Cyclad
Samedi 28 septembre aux heures d'ouverture	Collecte ponctuelle de pneus	Déchetterie Surgères	Cyclad